

Question présentée par le député :

M. Pierre Eckert

Date de dépôt : 12 septembre 2019

Question écrite urgente

Emoi pour un abattage en catimini à la Servette

Les premiers jours de septembre, et notamment le vendredi 6, a eu lieu un abattage d'arbres tant au nord qu'au sud de l'immeuble sis 11 et 13 rue Hoffmann.

Cet abattage a mis en émoi des habitants du quartier qui n'étaient au courant de rien.

Recherches entreprises, le SITG mentionne pour cet immeuble une autorisation pour « surélévation et rénovation des sanitaires et des cuisines » ainsi que « modification des aménagements extérieurs ».

Toutefois, il semble difficile de mettre la main sur une quelconque publication dans la Feuille d'avis officielle pour ce projet déposé le 17 avril 2015 et décidé le 30 octobre 2018.

Mes questions sont donc les suivantes :

- 1. Cet abattage est-il bien en lien avec l'autorisation DD 107836 ?***
- 2. Si oui, à quelle date l'autorisation a-t-elle été publiée dans la FAO et sous quelle rubrique ? Sinon, de quoi s'agit-il ?***
- 3. Y avait-il mention d'un abattage d'arbres ou seulement d'une « modification des aménagements extérieurs » ?***
- 4. Quelles sont les replantations prévues ? Où se situeront-elles ? Le cas échéant, quelles sont les autres mesures compensatoires exigées ?***
- 5. Afin de préserver ce patrimoine arboré, n'aurait-il pas été possible de trouver une solution alternative, le cas échéant par l'imposition de mesures de protection adéquate, plutôt que d'autoriser l'abattage ?***

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses que la population du voisinage appréciera.